



## Résultat du vote électronique pour la prime à l'éleveur pour les chevaux d'âge

Boulogne-Billancourt, le vendredi 10 janvier

Le vote électronique relatif au rétablissement de la prime à l'éleveur pour les chevaux d'âge s'est conclu ce vendredi 10 janvier à midi sur un taux de participation de 30,9%, soit 1622 votants.

Interrogés sur deux options possibles de répartition des primes aux éleveurs, la majorité des électeurs s'est exprimée en faveur de l'Option 2 qui a recueilli 72.9% des suffrages. Celle-ci consiste en un taux de prime identique quel que soit l'âge du cheval.

Ainsi, indépendamment de son âge, un pur-sang rapportera 13% de prime à son éleveur s'il a été conçu en France et 8.5% s'il a été conçu à l'étranger. En obstacle, le taux de prime est de 14.5%.

### Le détail complet du barème des primes à l'éleveur choisie par les éleveurs (Option 2) :

#### PLAT

	Conçus	Non conçus
<b>Pur sang</b>	Taux proposé (taux actuel)	Taux proposé (taux actuel)
Courses donnant droit aux primes propriétaires	2-5 ans : 13% (15%) 6 ans+ : 13% (0%)	2-5 ans : 8,5% (10%) 6 ans+ : 8,5% (0%)
Courses ne donnant pas droit aux primes propriétaires	2-5 ans : 16% (19%) 6 ans+ : 16% (0%)	2-5 ans : 12% (14%) 6 ans+ : 12% (0%)
<b>Autres races</b>		
Courses donnant droit aux primes propriétaires	2-5 ans : 13% (15%) 6 ans+ : 13% (0%)	2-5 ans : 8,5% (10%) 6 ans+ : 8,5% (0%)
Courses ne donnant pas droit aux primes propriétaires	2-5 ans : 18% (21%) 6 ans+ : 18% (0%)	2-5 ans : 14% (16%) 6 ans+ : 14% (0%)

#### Cas particulier des chevaux nés avant 2014 :

- Courses de pur-sang donnant droit aux primes propriétaires : 13% pour tous
- Courses de pur-sang ne donnant pas droit aux primes propriétaires : 16% pour tous
- Courses d'autres races donnant droit aux primes propriétaires : 13% pour tous
- Courses d'autres races ne donnant pas droit aux primes propriétaires : 18%

Surprimes de 50% pour les chevaux nés jusqu'en 2018 : chevaux âgés de 2 à 4 ans, issus de juments ayant déjà produit un black type en plat ou étant elle-même black type en plat (si âgée de 12 ans max l'année de la conception du produit) et d'un étalon réalisant une de ses 5 premières années de monte en France.

### **OBSTACLE**

Taux proposé : 14.5%

Pour mémoire, taux actuels : 15% de 3 à 9 ans, 0% pour les 10 ans et plus.

#### **A noter :**

Ces taux s'appliqueront sur l'ensemble des courses disputées en France en 2020, sachant qu'il n'y a aucune modification pour les primes à l'éleveur perçues sur des performances obtenues à l'étranger.

Le conseil d'administration réuni lundi prochain, 13 janvier, doit ratifier ce choix avant sa publication aux conditions générales. Son effet sera rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2020.